

Pour répondre aux besoins spécifiques de certains clients, nous proposons ce nouveau service d'accès à un Conseiller sur des horaires étendus pour répondre aux demandes de banque au quotidien à tout moment de la journée : tôt le matin ou tard le soir.

La Caisse d'Epargne s'adapte aux horaires de ses clients en leur offrant un accès privilégié à leur banque.

L'essentiel

En complément du conseiller habituel, l'accès par téléphone sur des horaires étendus permet aux clients de joindre, au téléphone, un interlocuteur de 7h à 22h en semaine et jusqu'à 18h le samedi * depuis l'application mobile Caisse d'Epargne.

Le service dans le détail :

Ouvert à tous les souscripteurs d'une Formule OPTIMAL, l'accès à un Conseiller par téléphone permet aux clients de bénéficier :



d'une joignabilité étendue : 6 jours / 7, de 7h à 22h en semaine et de 7h à 18h le samedi *



d'une accessibilité téléphonique privilégiée depuis l'application mobile Caisse d'Epargne : simple, prioritaire et personnalisée



d'une prise en charge par un Conseiller en complément de leur Conseiller habituel

Les + :



Une fois connecté dans son application mobile Caisse d'Epargne, le client peut directement être mis en relation avec un Conseiller par téléphone en cliquant sur le bouton d'appel dédié

Un accès simple : pas besoin d'ajouter un nouveau numéro dans la liste de contacts. Il leur suffit de se connecter depuis leur téléphone portable



L'appel est orienté vers le premier Conseiller disponible afin de réduire au maximum le temps d'attente du client

Un accès prioritaire pour offrir à nos clients une accessibilité privilégiée.



Le Conseiller accède à toutes les informations utiles pour répondre à la demande du client.

Un accès personnalisé pour apporter un service à la hauteur des attentes de nos clients

* Heures de la France métropolitaine